



Cliquez [ici](#) pour adhérer en ligne pour 2020/2021
Téléchargez le bulletin d'adhésion



2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°81

Sommaire: Mouvement, Compte rendu Chsct, Faq Covid, Refus temps partiel, BD, Action sociale, Cappei, Aesh, Visio Direction, Visio Education Prioritaire, Prolongation d'activité, Colloque Fnaren



MOUVEMENT 2021 : la vérification des barèmes est désormais close.

Prochaine étape le 17 mai - puis résultats le 21 Mai

Le SNUipp-FSU, en lien avec les doubles des collègues, a saisi la Dsden tout au long de la période de vérification sur toutes les situations signalées ou découvertes pour vérification et modification si nécessaire. Un travail minutieux mais nécessaire.

LA SUITE DES OPERATIONS DESORMAIS :

Accusés de réception, résultats et procédures de recours

[Tout est ici](#)

[Calendrier du mouvement et son fonctionnement ici](#)



Compte rendu du CHSCT D du 7 mai 2021

Ordre du jour :

Adoption du procès-verbal du CHSCTD du 19 novembre 2020

Adoption du compte-rendu de visite du collège Bechet

Programme annuel académique de prévention des risques professionnels

Point sur la crise sanitaire

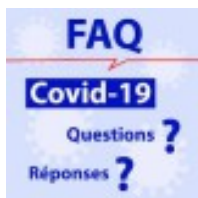
Questions diverses :

Qualité de l'air dans les circonscriptions de Nice et le CIO de Nice

Reprise des visites d'établissements CHSCTD06

Mise à jour du site "santé sécurité au travail" avec publication des procès-verbaux

[Lire le compte-rendu ici](#)



Mise à jour de la FAQ ministérielle le 7 Mai

LES CHANGEMENTS concernent les modalités des examens et les sorties et voyages scolaires au plan national.

A compter du 19 mai les cinémas, musées et théâtres seront à nouveau en capacité d'accueillir du public. Les sorties scolaires dans ces lieux peuvent donc être à nouveau programmées à partir de cette date avec un protocole applicable lors des sorties scolaires dans les établissements recevant du public. (voir page 33)

Lire [ICI](#)



Point de situation sanitaire du 7 mai

Après deux semaines de reprise de l'école, les chiffres montrent que, si la situation sanitaire s'est améliorée, le virus est encore bien présent dans les écoles comme il l'est de façon générale dans la société.

Lire la suite : [ICI](#)

La FAQ du SNUipp-FSU

[Déclarer les jours de classe non remplacés ici](#)



Les 1ers refus de TEMPS PARTIEL sont connus depuis le Jeudi 6 Mai

Ils ont été adressés dans les boîtes professionnelles. Les collègues concernés par un refus peuvent saisir la CAPD.

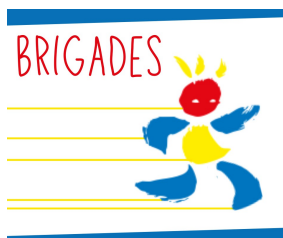
Attention aux délais ! A FAIRE AVANT le 26 MAI

CAPD prévue le 7 JUIN

Le SNUipp-FSU met à disposition comme les années précédentes des modèles de saisine de la CAPD pour chaque collègue qui a vu sa demande de temps partiel refusée.

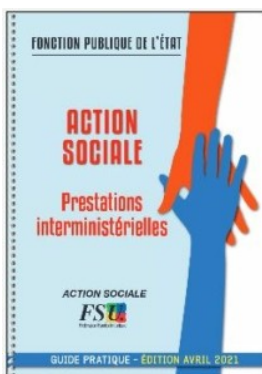
- ▶ A envoyer par mail directement à l'IA à : **ia06-dipe2@ac-nice.fr** (écrivez de votre boîte professionnelle)
- ▶ + copie à votre IEN de circonscription
- ▶ et surtout envoyez un double au SNUipp-FSU.
- ▶ Sans recours des intéressé-es, les délégué-es du SNUipp-FSU ne pourront intervenir en CAPD.

Dossier et modèle de recours ici



Les collègues BD n'ont pas reçu les avis de suppléances des 2 dernières semaines ainsi que le récapitulatif des remplacement en fin de mois.

Le changement de date des vacances scolaires n'a pas encore pu être paramétré dans Aria pour gérer les ISSR.



Guide des prestations interministérielles d'action sociale 2021

La FSU met à disposition ce **vade-mecum complet de l'action sociale** interministérielle réalisé et mis à jour par le groupe fédéral action sociale et ses président.es de SRIAS. Il présente et détaille toutes les prestations d'action sociale interministérielles dans la Fonction Publique d'État avec les derniers taux actualisés.

Depuis l'édition 2020, plusieurs prestations ont sensiblement progressé :

Chèque-Vacances, Aide à l'Installation des Personnels (AIP), Aide au maintien à domicile (AMD), simplification pour le CESU garde d'enfants 0-6 ans.

Ce **guide de la FSU** sur les prestations interministérielles d'action sociale a pour objectif de permettre à chaque agent-e d'avoir une bonne connaissance des prestations offertes, de savoir à qui s'adresser pour les obtenir, de connaître l'utilisation des crédits alloués.

Ce guide est également un outil pour, ensemble, réfléchir et proposer l'adaptation ou la création de prestations pour répondre à l'évolution des besoins des agent-es.



INFOS/ Nouvelles dispositions du CAPPEI

Au BO N°10 DU 11 MARS 2021

avec l'introduction de l'obtention du CAPPEI par la Validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP)

Lire **ICI**



Compte-rendu Audience AESH/DSDEN du jeudi 29/04/2021

Cette audience fait suite à la journée de grève AESH organisée le 8 avril dernier à l'appel de plusieurs organisations syndicales dont la FSU et le SNUipp.

Une nouvelle action nationale de grève est d'ores et déjà prévue le 3 JUIN prochain.

Lire le compte rendu : [ici](#)

Les AESH en grève le 3 juin !

Une large intersyndicale, dont la FSU, appelle les AESH à se mettre en grève le 3 juin 2021 pour une augmentation des salaires, l'abandon des PIAL, la création d'un véritable statut de la Fonction public et des recrutements massifs.

Lire la suite



Réunion/Visio SNUipp-FSU 06 - SPECIALE DIRECTION d'ECOLE

Mercredi 12 mai à 9h - Voir [ICI](#)

Réunion/Visio SNUipp-FSU 06 - SPECIALE EDUCATION PRIORITAIRE -

Mercredi 26 mai à partir de 9 h - Voir [ICI](#)

Inscriptions par simple mail à snu06@snuipp.fr

Le lien de connexion vous sera envoyé en retour.



Pour Information

Colloque de la FNAREN 2021

En raison de la crise sanitaire, la Fédération Nationale des Associations de Rééducateurs de l'Éducation Nationale (FNAREN), regroupant les enseignants spécialisés chargés des aides à dominante relationnelle, a dû reporter, pour la deuxième année consécutive, son 35ème congrès.

La FNAREN a donc décidé d'innover en organisant un Colloque en distanciel qui se déroulera les 26, 27, et 28 mai 2021, offrant aux professionnels un temps de formation et de réflexion collective sur les pratiques de l'aide relationnelle dans l'école inclusive d'**aujourd'hui** et de **demain**.

Plusieurs conférences seront animées par des spécialistes reconnus et, pour la plupart, formateurs ou ex-formateurs en INSPÉ. Il sera question, lors de ce colloque, de l'écoute et de la parole, au cœur de notre métier, qui permettent la rencontre, le lien entre l'école et l'enfant en difficulté - élève en devenir -, mais aussi le lien avec les enseignants et les familles en demande d'aide. Il s'agira également de réaffirmer l'importance des actions de prévention ainsi que de la place de l'aide relationnelle dans l'école d'**aujourd'hui**.

Les conférences étant gratuites et ouvertes à tous cette année, chaque collègue intéressé-e peut s'inscrire.

Pour vous inscrire, utilisez ce lien et complétez le formulaire :

<https://framaforms.org/sinscrire-au-colloque-de-la-fnaren-2021-1619167070>

Date limite d'inscription DIMANCHE 25 MAI

4 conférences en ligne (gratuites et ouvertes à tous) :

- Serge PITTIGLIO, Docteur en psychologie clinique, Chercheur associé au CREN, Formateur à l'INSPÉ de Nantes - L'aide relationnelle face aux difficultés s'exprimant à l'école aujourd'hui - Mercredi 26 Mai - 9 heures

- Yves de LA MONNERAYE, Professeur de philosophie, Ex formateur à l'IUFM de Nantes. Pour se rencontrer, plus que s'entendre ou se comprendre : s'écouter - Jeudi 27 mai - 9 heures

- Maryse METRA, Psychologue de l'enfant, Vice-présidente de l'AGSAS, Ex rééducatrice de l'EN, Ex formatrice à l'IUFM de Lyon -

La « prévention prévenante » au cœur du travail des enseignants spécialisés chargés des aides relationnelles/rééducatives à l'école. - Jeudi 27 mai - 14 heures

- Jean-Pierre KLEIN, Psychiatre honoraire des hôpitaux, Théoricien de l'art-thérapie en France, Dr en psychologie.

L'imagination au pouvoir - Vendredi 28 mai - 9 heures



PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste, cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos